



En cas d'absence pour raison de santé, rendez-vous chez un spécialiste ou décès (hors funérailles à l'étranger), ce formulaire n'est pas nécessaire. Merci de vous adresser directement à l'enseignant.e de votre enfant pour obtenir son autorisation.

- **A compléter et transmettre à l'enseignant.e au moins un mois à l'avance (sauf impératif majeur).**

Un formulaire par enfant svp.

Nom et prénom de l'élève :	
Lieu de l'école :	
Information sur la classe :	Degré : H Titulaire :

Représentants légaux :	
Téléphone :	
Courriel pour réponse :	

Nous avons d'autres enfants pour qui nous allons compléter une demande identique :

Oui, en primaire Oui, au CO de Bagnes Non

Congé spécial demandé :

Date(s) :	Le				
	Du				Total de ½ journée(s) :

Motif de la demande :

Impératif majeur, <u>avec pièce justificative en annexe</u> :	Convocation à : Funérailles à l'étranger : Autre impératif majeur :
Regroupement familial de Noël (selon recommandations du canton pour l'année en cours) :	Lieu de regroupement : Lien de parenté :
Congé exceptionnel Val de Bagnes :	Congé exceptionnel de 1 à 9 demi-journées, accordé au maximum 1x durant le cycle 1 (1-4H) et une fois durant le cycle 2 (5-8H). ATTENTION : 2 jours seront déduits en jours Joker.
Congé longue durée (plus de 9 demi-journées. Décision inspecteur) :	Veuillez svp joindre en annexe les détails du projet envisagé.
Remarque :	

Date : Signature des représentants légaux :

-> **A transmettre à l'enseignant.e de votre enfant**

- **Préavis de l'enseignant.e**

Préavis :	Favorable Défavorable
-----------	----------------------------

Remarque :

Date : Signature de l'enseignant.e :

